

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2008

19H30 : le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est ouverte.

Membres du bureau présents :

Pierre LACANTE (Président), Nicole ROLAND (trésorière), Yannick DELMAU (conseiller), Alain BALDACH (Directeur technique), Bernard AUDIGER (Responsable des sorties), Alain FOUCHER (Responsable des animations) et Thierry HAMEURY (secrétaire).

Membres du bureau absents : Philippe DELMAS (responsable du matériel)

Rappel de l'ordre du jour

- Point N° 1 : Rapport moral du Président.
- Point N° 2 : Présentation et approbation des comptes.
- Point N° 3 : Election des membres du bureau.
- Point N° 4 : Les sorties.
- Point N° 5 : Interventions des membres du bureau.
- Point N° 6 : Questions Réponses.

A noter cette année une bonne implication : 78 présents.

Point N° 1 : Rapport moral du Président

Pierrot fait lecture de son discours.

Cliquez [ici](#) prendre connaissance du texte.

Point N° 2 : Présentation et approbation des comptes

Nicole dresse l'état des comptes arrêtés au 31 décembre 2007, elle explique notamment qu'une gestion des comptes calquée sur le calendrier de la section (Octobre à Juin) serait plus simple et plus lisible pour tout le monde.

Malheureusement les statuts de l'Union Sportive de Palaiseau imposent une gestion en année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Thierry confirme cette gestion. Il informe que, lors de l'Assemblée Générale de l'USP qui s'est tenue le samedi 21 juin au foyer Jacques Anquetil, le rapport du commissaire aux comptes qui avait été mandaté pour contrôler les comptes de l'USP, et qui n'a révélé aucune irrégularité.

Pierrot confirme, en expliquant que ces contrôles sont inopinés et effectués au hasard parmi toutes les sections de l'USP.

Nicole détaille les principales dépenses du club, notamment la provision annuelle pour palier aux problèmes éventuels du compresseur.

Ce qui à malheureusement été le cas cette année.

Thierry ajoute qu'au niveau des charges, le club prend à sa charge la location du car lors de la sortie annuelle du club. Pierrot confirme et avance la somme de 4 400 €.

A noter également la prise en charge par le club des plongées et de l'hébergement (à hauteur de 500 € maximum) pour les moniteurs qui encadrent lors des différentes sorties pour passages de niveaux et uniquement les plongées pour les sorties exploration, s'il y a besoin d'encadrement.

Nicole invite les membres de la section qui le désireraient, à consulter les comptes.

Thierry confirme que les comptes sont accessibles à tous sur simple demande.

Après le vote de confiance (0 voix contre, 0 abstention) les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Point N° 3 : Election du bureau.

Cette année, 2 membres du bureau ne se représentent pas :

- Philippe DELMAS
- Nicole ROLAND

Se présentent :

- Gilles BARRET, Responsable du matériel
- Séverine DEBUISSON, Trésorière

Se représentent :

- Pierre LACANTE, Président,
- Alain BALDACH, Directeur technique,
- Alain FOUCHER, Responsable des animations,
- Bernard AUDIGER, Responsables des Sorties,
- Yanick DELMAU, conseiller au club,
- Thierry HAMEURY, Secrétaire.

Après le vote de confiance (0 voix contre, 0 abstentions), le bureau est élu.

Point N° 4 : Les sorties

Bernard AUDIGER fait le point sur les sorties qui se sont déroulées, et fait état, sous forme de *mea maxima culpa*, du couac concernant la gestion et la communication de la sortie annuelle de l'ascension (pour rappel, aucun niveau 1 n'a participé à cette sortie).

Or, comme le rappelle Bernard, relayé en cela par Yannick, cette sortie est surtout l'occasion pour les nouveaux brevetés N1 d'effectuer leurs premières bulles.

Thierry intervient en soulignant qu'il s'agit d'un « *nauffrage collectif* » du club dans son ensemble et pense que l'année prochaine « ...on ne peut que faire mieux ... ».

Bernard confirme et rappelle que la sortie annuelle s'adressera, en priorité, aux niveaux 1.

Une sortie est organisée en octobre aux Îles du Frioul. Ce sera l'occasion pour les niveaux 1 de découvrir les joies de la plongée en mer ainsi que pour certains oubliés de la sortie passage N3 (en Corse) de finaliser leur brevet.

Bernard signale qu'il reste deux places.

Concernant la sortie ascension 2009, un problème se pose pour l'hébergement à l'IGESA (Porquerolles).

Deux possibilités se présentent à nous :

- Soit l'Assemblée se prononce pour une autre destination (Saint Tropez) à cette même période (du jeudi 21 mai au Dimanche 24 mai 2009),
- soit nous décalons la sortie à la Pentecôte (du vendredi 29 mai au lundi 1^{er} juin 2009) en privilégiant Porquerolles.

Après consultation, il s'avère que la majorité des adhérents optent pour la deuxième solution, à savoir : Porquerolles à la Pentecôte.

Bernard entérine et promet de contacter rapidement l'IGESA afin de réserver, aidé en cela par Georges que nous remercions pour nous avoir obtenu l'hébergement cette année.

Par précaution, il contactera néanmoins Saint Tropez, on n'est jamais trop prudent, nous en saurons plus bientôt.

Point N° 5 : Interventions des membres du bureau.

Alain BALDACH nous fait un point concernant la section enfant.

Il faut savoir qu'en plus d'être Directeur technique de la section adulte, il est fortement impliqué dans la section enfant puisqu'il en est notamment le trésorier et qu'il y officie également en tant qu'encadrant.

Il explique brièvement le fonctionnement de cette section gérée conjointement par le club de Palaiseau et de Villebon.

Les effectifs sont à la hausse cette année : 33 enfants (14 de Villebon et 19 de Palaiseau) et 4 adultes. Les entraînements ont lieu le jeudi de 18H30 à 20H00 et les jeunes y sont assidus (85 % de présence).

Alain fait état des mêmes problèmes de fonctionnement dans cette section, à savoir que le gonflage et le transport intéressent peu de volontaires ...

Pierrot souhaiterait que Romain BIGAY soit désigné Responsable du matériel enfants. L'assemblée entérine cette nomination.

Alain termine en rappelant que la section enfants effectue une sortie au Frioul le week-end prochain, 7 adultes encadreront 20 enfants.

Alain FOUCHER demande à l'assistance de lui proposer des idées d'animation pour la saison prochaine.

Certaines âmes taquines, coucou Vivien et Catherine, suggère une soirée crêpes, Alain beau joueur promet de relever le défi.

A propos des animations, Pierrot renouvelle ses félicitations pour les animations que Alain nous a, avec brio, proposé cette année (Fosse NEMO, soirée huitres, etc ..) sans oublier l'organisation du méchoui qui clôturera cette AG.

Thierry HAMEURY demande aux adhérents présents de voter une hausse des cotisations pour la saison prochaine.

Voici les tarifs proposés :

- Adulte préparant un niveau de plongée : 200 €
- Mineur préparant un niveau de plongée : 150 €
- Entretien : 110 €
- Licence seule : 60 €.

Thierry explique que le club de Palaiseau est à sa connaissance le club pratiquant les tarifs parmi les moins élevés dans cette discipline dans la région.

Pour information, il rappelle le décompte d'une licence seule :

- 35 € pour la licence (adulte)
- 16 € pour l'assurance (loisir 1)
- 11 € l'émission de la carte et de la licence.

Après le vote de rigueur, cette proposition est acceptée.

Thierry évoque également, sous contrôle des principaux intéressés, Alain (directeur technique) et les moniteurs (Marc et Stéphane), la composition des groupes la saison prochaine.

- Préparation niveau 1 : 12 plongeurs maximum.
- Préparation niveau 2 : 8 plongeurs maximum ayant au moins 20 plongées.
- Préparation niveau 3 : 6 plongeurs maximum, ayant au moins 20 plongées autonomes et 20 plongées dites "profondes" (à partir de 35m).

Ces limitations sont imposées par les problèmes rencontrés au club concernant le manque d'encadrants, surtout lors des séances en fosse.

Cependant, Stéphane et Marc ne sont pas opposés à inclure dans leurs groupes un nombre raisonnable (laissé à leur appréciation) de plongeurs qui souhaitent profiter des entraînements, mais ces règles prévaudront lors du passage des brevets en mer.

Préparation niveau 4 : certains adhérents ayant manifestés le désir de passer le niveau 4, le club décide de leur réserver 2 lignes d'eau le vendredi.

Le club n'ayant pas les infrastructures nécessaires, ces plongeurs devront passer leur examen hors structure.

Inscriptions : afin de préparer au mieux la saison prochaine, Thierry propose aux adhérents présents de se préinscrire dès ce soir :

- 2 inscrits au niveau 1,
- 8 inscrits au niveau 2,
- 6 inscrits au niveau 3
- 11 inscrits en préparation niveau 4,
- 12 inscrits au groupe entretien.

Je précise qu'il s'agit de préinscriptions, les moniteurs feront le point rapidement.

Point N° 6 : Questions/Réponses

Georges STAMM interpelle Thierry sur l'absence de certaines informations sur le site internet.

Sur demande du concerné (Thierry), Georges précise qu'il fait allusion à la sortie « passage niveau 3 » à Galeria.

Réponse de Thierry :

"Je reconnais effectivement que cette sortie n'a pas fait l'objet d'une publicité forcenée. Cette pseudo « rétention d'information » résulte d'une volonté délibérée des membres du bureau lors d'une réunion qui avait eu lieu en Décembre 2007".

Cette sortie, de par son prix et sa proximité de date, risquait de compromettre l'intérêt des adhérents pour la sortie club de l'Ascension.*

Thierry rappelle que, malgré la mauvaise gestion dont le club a fait preuve cette année (CF le point N° 4), priorité est donné à cette sortie.

Thierry précise malgré tout, que les principaux intéressés, c'est-à-dire le groupe niveau 3, étaient au courant.

20h30 : en l'absence d'autre question, la séance est levée.